

UNCRPD – Conférence des États Parties

New York, 11 au 13 juin 2019

1. Introduction

La **Conférence of State Parties** (COSP) est la réunion annuelle des États ayant ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (UNCRPD). Elle est un des principaux forums mondiaux sur le handicap et l'occasion pour les États Parties de débattre de toutes les questions liées à la mise en œuvre de la Convention. Elle permet ainsi d'échanger des bonnes pratiques et de discuter des enjeux pour l'avenir.

En tant que mécanisme de coordination belge et point de contact fédéral pour l'UNCRPD, le SPF Sécurité sociale (DG Soutien et coordination politiques) est présent chaque année à la COSP. En 2019, la **délégation belge** était dirigée par l'ambassadeur Jeroen Cooreman et était composée, outre d'un représentant du mécanisme de coordination, de représentants du *Belgian Disability Forum* et du Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées.

Le thème de la 12^e COSP, qui s'est tenue à New York du 11 au 13 juin 2019, était « **Ensuring inclusion of persons with disabilities in a changing world through the implementation of the CRPD** ». Une centaine de *side-events* étaient organisés parallèlement à la conférence. Conformément au thème général et au principe « *nothing about us without us* », la COSP a permis une participation soutenue des organisations de personnes handicapées et de la société civile au sens plus large dans tous les aspects de la conférence.

La COSP était présidée par l'Équateur et la vice-présidence était assurée par le Liberia, Singapour, la Hongrie et la Finlande.

- Les informations relatives à la COSP'12 et les diverses interventions sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.un.org/development/desa/disabilities/conference-of-states-parties-to-the-convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities-2/cosp12.html>

2. Ouverture de la conférence

La séance d'ouverture était constituée des discours du président Luis Gallegos (Équateur), du Secrétaire général des Nations Unies António Guterres, de Monthian Buntan (Comité de la CRPD), de Catalina DEVANDAS (Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées), de Maria Soledad CISTERNAS (Envoyée spéciale pour le handicap et l'accessibilité) et d'Ana Lucia ARELLANO (International Disability Alliance).

Le président Luis Gallegos a replacé l'UNCRPD, première convention sur les droits humains du 21^e siècle, dans le contexte des autres instruments de défense des droits humains et a attiré l'attention sur la ratification rapide par un grand nombre d'États, déjà 177 à ce jour.

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a lancé la **UN disability inclusion strategy**, un cadre opérationnel pour l'intégration de la dimension du handicap dans les actions et la planification du système des Nations Unies. Cette stratégie comporte un cadre de responsabilisation pour le suivi de l'avancement, tant au niveau du siège que des bureaux régionaux. L'ONU ne peut être une plateforme de changement sans être elle-même accessible aux personnes handicapées.

M. Monthian Buntan, membre du Comité de la CRPD, s'est réjoui que l'appel en faveur d'un plus grand nombre de femmes candidates pour le Comité ait été entendu. M. Buntan a en outre souligné l'importance d'une participation effective et judicieuse des personnes handicapées au sein de la Convention des Nations Unies, ainsi que les défis financiers auxquels sont confrontés les Comités des droits de l'homme des Nations Unies.

La Rapporteuse spéciale Catalina DEVANDAS a attiré l'attention sur la prolifération des programmes et des priorités pour faire face aux changements rapides de notre situation environnementale, scientifique, technologique et socioéconomique. Dans ce contexte, le programme d'action en faveur des personnes handicapées ne peut rester marginal. Dans l'Agenda 2030, le handicap est encore trop souvent une considération secondaire.

L'envoyée spéciale Maria Soledad CISTERNAS a déclaré que l'accessibilité devait être considérée comme un pilier crucial pour la réalisation de l'Agenda 2030. Il convient cependant de noter que, lors du dernier *High Level Political Forum*, seule une minorité des États membres étaient attentifs à l'accessibilité dans le cadre du SDG 11 « Villes et communautés durables ». Nous devons éviter que la fracture numérique ne s'élargisse en raison de l'émergence de *smart cities*.

Madame Ana Lucia ARELLANO s'est félicitée, au nom de la société civile, de la stratégie *UN Disability Inclusion Strategy*. Dans le même temps, un certain nombre de difficultés exigent que l'on y prête attention : la mise en œuvre de la CRPD et des SDG au niveau national est laborieuse. Dans plusieurs parties du monde, la marge fiscale se réduit, entraînant des restrictions sur le plan des services. Dans le domaine des soins de santé mentale, le cadre des droits de l'homme n'est toujours pas respecté. Il est nécessaire de renforcer la consultation et la participation des personnes handicapées, en particulier des groupes les plus marginalisés.

3. Débat général

Le débat général a donné lieu à un **nombre record d'interventions** avec 139 orateurs, dont 104 représentants d'États Parties (32 au niveau ministériel).

Les États Parties ont donné un aperçu de leurs propres efforts nationaux et des défis qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de l'UNCRPD. Les principaux thèmes récurrents étaient l'**accessibilité** de l'espace public, les produits et services avec une attention particulière au transport et à l'infrastructure informatique, l'importance de l'**éducation** pour les personnes handicapées (avec ou sans réflexion sur l'éducation inclusive), l'**accès à un travail décent** et à la **protection sociale**, l'**accès aux soins de santé** et l'importance de la **participation des personnes handicapées et de leurs organisations représentatives**.

4. Tables rondes

Lors de la table ronde « ***Technology, digitalization and ICTs for the empowerment and inclusion of persons with disabilities*** », il a été question de l'accès à la technologie, de l'accès aux services numériques et de la gestion de données, ainsi que d'une description de l'écosystème européen en matière d'accessibilité des TIC, de l'importance des normes d'accessibilité et de la nécessité d'un ancrage horizontal dans les pouvoirs publics plutôt que d'une attribution de la compétence à un seul ministère.

La table ronde « ***Social inclusion and the right to the highest attainable standard of health*** » était consacrée à la fois à la problématique d'une approche médicale du handicap et au manque d'attention à l'égard du handicap au sein des soins de santé. En raison de l'inadéquation de nos systèmes de santé, nous observons un risque accru de maladie, d'accident, de maladie secondaire et de violence, qui se traduit par une diminution de l'espérance de vie. Le SDG 3 « donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges » ne peut être atteint sans une intégration de la dimension du handicap.

Au cours de la table ronde « ***Inclusion of persons with disabilities in society through participation in cultural life, recreation, leisure and sport*** », les États membres ont partagé quelques initiatives, inclusives ou non, en matière de sport pour les personnes handicapées. L'importance de l'accès à l'information et le rôle central du Traité de Marrakech administré par l'OMPI ont également été abordés.

5. Dialogue interactif

Dans le premier groupe de discussion, des **représentants du système des Nations Unies** ont présenté leurs récentes activités en ce qui concerne le handicap. La ***United Nations Disability Inclusion Strategy*** (UNDIS) réaffirme l'engagement en faveur d'une approche du handicap fondée sur les droits humains au plus haut niveau. Un cadre de responsabilisation est prévu. Il s'adresse à la fois aux entités, aux équipes de pays et au système des Nations Unies dans son ensemble. Il existe 15 indicateurs de performance pour les entités des Nations Unies, axés sur la planification stratégique, la programmation, le renforcement de la capacité, la gestion du personnel, l'accessibilité et les aménagements raisonnables. Par ailleurs, un tableau de bord est en cours d'élaboration pour les équipes de pays. Il vise à intégrer la question dans les contextes inter-agence et nationaux spécifiques. Un rapport annuel sur les progrès accomplis est prévu à partir de 2020. L'*UN Department of Economic and Social Affairs* a publié le rapport **UN flagship report on disability and development 2019**, le premier rapport mondial consacré au lien entre le handicap et les SDG ainsi que la première publication de données comparables à l'échelle mondiale basées sur le *Washington group short set of questions* et le *big data*. L'***International Telecommunication Union*** a fait remarquer que l'inclusion était l'un de ses 5 objectifs stratégiques. Pour réaliser cet objectif, l'ITU mise sur la sensibilisation à l'aide de conférences thématiques, régionales et mondiales, de conseils directs aux États sur la législation en matière d'accessibilité, et de formations.

Le second groupe de discussion était constitué d'**envoyés et de rapporteurs** de l'ONU disposant d'un mandat dans le domaine du handicap. Pour le Comité de la CRPD, les principaux enjeux actuels sont la capacité d'action, le manque d'éducation inclusive, la marginalisation des femmes handicapées, la situation des personnes handicapées touchées par des circonstances humanitaires et la participation à la vie publique et politique.

6. Side-events

Au total, les États participants, les agences des Nations Unies et les organisations de la société civile ont organisé **une centaine de side-events**. Au cours de ceux-ci, les participants à la conférence ont pu approfondir certains sujets et échanger des expériences concrètes. La Belgique était représentée dans le groupe de discussion du *side-event* « ***Experience of the European Disability Card*** » organisé par la Commission européenne.

7. Décisions

Il a été décidé que la prochaine COSP se tiendrait à New York du **10 au 12 juin 2020**.